

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE REMPLACEMENT DU TELESIEGE DE LA DUCHE

Par arrêté n° 2023/0252 en date du 15 septembre 2023, Monsieur le Maire de la Commune du GRAND-BORNAND a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le **projet de remplacement du télésiège de la Duché**.

Le permis de construire n°74 136 23X0002, la Déclaration Préalable de Travaux n°74 136 23X0031 et l'étude d'impact afférente ont fait l'objet, dans leur contenu, d'un avis de l'Autorité Environnementale en date du 01/08/2023. Cet avis sera joint au dossier d'enquête. La réponse à cet avis par les porteurs du projet sera également jointe au dossier d'enquête.

Monsieur **Christian FONTANILLES** est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.
Monsieur **François MARIE** est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Président du Tribunal administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera à la mairie du GRAND-BORNAND (21 route du Chinaillon 74450 LE GRAND-BORNAND) **du mardi 10 octobre 2023 au vendredi 10 novembre 2023** inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit de 9h00 à 12h00 et 15h à 17h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis, et les mercredis de 9h à 12h (à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés).

Toute personne qui en fait la demande à la mairie (par téléphone au 04 50 02 78 30 ou par courrier électronique à urbanisme@mairiegrandbornand.com) peut obtenir dès la publication de cet arrêté, la communication des pièces du dossier d'enquête publique, soit en exemplaire papier à ses frais, soit par document informatique.

Les pièces du projet de remplacement du télésiège de la Duché, objet de l'enquête, seront disponibles en ligne sur le site du registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/4887/

Par ailleurs, un poste de travail informatique sera mis à disposition du public dans les locaux de la mairie, sur les lieux de l'enquête pour accéder à la version numérique des pièces.

Pendant la durée de l'enquête, le registre d'enquête à feuillets non mobiles sera doublé d'un registre numérique disponible à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr/4887/

Le registre d'enquête publique numérique, sera mis à jour directement à chaque consignation d'observations. Ces observations seront reportées au fur et à mesure sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles. De plus, les observations reportées sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles (de manière manuscrite ou par lettre papier ou encore par courrier électronique) seront scannées et incorporées au fur et à mesure sur le registre d'enquête publique numérique.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie du Grand-Bornand, les :

-Le mardi 10 octobre 2023 de 9h à 12h (jour d'ouverture)

-Le jeudi 26 octobre 2023 de 15h à 17h30

-Le vendredi 3 novembre 2023 de 15h à 17h30

-Le vendredi 10 novembre 2023 de 15h à 17h30 (jour de clôture)

Les remarques sur le projet peuvent également lui être adressées par écrit :

-par voie postale à l'adresse suivante « Monsieur le Commissaire enquêteur – Mairie du GRAND-BORNAND – 21 route du Chinaillon - BP 8 - 74450 LE GRAND-BORNAND »

-par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mairiegrandbornand.com .

-directement sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr/4887/ permettant de consigner des observations en remplissant le formulaire numérique prévu à cet effet.

Dans un délai maximum d'un mois suivant la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en la Mairie du Grand-Bornand et en version numérique sur le site internet de la mairie du Grand-Bornand www.mairiegrandbornand.com . Ces documents pourront également être communiqués par exemplaires papiers aux frais du demandeur, ou bien par document informatique. (demande par téléphone au 04 50 02 78 30 ou par courrier électronique à urbanisme@mairiegrandbornand.com)

Le Maire, André PERRILLAT AMÉDÉ